

DELIBERATION DU BUREAU

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2017

OBJET: Choix du bureau d'étude pour la mission de programmation et d'assistance à maitrise d'ouvrage architecturale et muséographique du CIAP et demande de subvention au conseil régional

Nombre de membres du bureau	: 13 représentants 13 voix
Nombre de membres en exercice	: 12 représentants 12 voix
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération	: 9 représentants 9 voix

N° : 022/2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt-huit septembre, le bureau régulièrement convoqué, s'est réuni au Foyer Rural de Camps-la-Source.

Il examine le point n° 04 de l'ordre du jour, visé en objet.

Monsieur Bernard VAILLOT, préside.

DELEGUES DES EPCI

ETAIENT PRESENTS :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :

B VAILLOT – D BREMOND – M LATZ – JM CONSTANS – A MONTIER – JC FELIX – F PERO -

COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :

B de BOISGELIN – A CHARRIER

28
SEPTEMBRE
2017

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture

le :

Et publication ou notification

le :

Un Centre d'Interprétation de l'architecture et du patrimoine est un équipement culturel de proximité ayant pour objectif la sensibilisation, l'information et la formation de tous les publics à l'architecture et au patrimoine du pays. Il est inhérent aux Pays d'art et d'histoire et obligatoire pour la conservation du label.

Une étude doit être programmée afin de réaliser la programmation architecturale, muséographique, scénographique et graphique du CIAP du Pays de la Provence Verte qui sera installé dans l'ancien Hôtel-Dieu de la commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Elle devra également aborder la programmation muséographique, scénographique et graphique des « modules » qui seront installés dans les communes de Barjols et Plan-d'Aups-Sainte-Baume ainsi que la programmation muséographique du wagon du train touristique du Centre-Var. Une assistance à maîtrise d'ouvrage architecturale est demandée pour l'Hôtel Dieu et une assistance à maîtrise d'ouvrage muséographique pour l'ensemble des réalisations.

Une consultation intitulée « **Centre d'Interprétation de l'architecture et du patrimoine du Pays de la Provence Verte : mission de programmation et Assistance à maîtrise d'ouvrage muséographique et architecturale, mission de maîtrise d'œuvre scénographique et graphique** » a fait l'objet d'une publicité pour une réception des offres le 23 juin.

Celle-ci a donc pour but :

- de réaliser la programmation puis l'assistance à maîtrise d'ouvrage architecturale et muséographique, et d'assurer les missions de maîtrise d'œuvre scénographique et graphique du CIAP « cœur » du Pays de la Provence Verte qui sera installé dans l'ancien Hôtel-Dieu de la commune de Saint-Maximin
- de réaliser la programmation puis l'assistance à maîtrise d'ouvrage muséographique, et d'assurer les missions de maîtrise d'œuvre scénographique et graphique des « modules CIAP » qui seront installés
 - o à Barjols
 - o à Plan-d'Aups-Sainte-Baume
- de réaliser la programmation puis l'assistance à maîtrise d'ouvrage muséographique du « module CIAP train » qui occupera un wagon du train touristique du Centre-Var.

Deux offres ont été reçues :

- CHIARA ALESSIO
- ELSA OLU CONSEIL

Le bureau d'étude Elsa Olu Conseil a été auditionné le lundi 24 juillet : il répond aux exigences requises pour ce type de mission. Le montant total du marché est de 177 955 € HT avec une tranche ferme de 64 305 € HT. Ce dossier étant inscrit au CRET, une subvention de 29% peut être sollicitée auprès du conseil régional.

- Plan de financement :

DEPENSES		RECETTES	
TRANCHE FERME	64 305 €		
TRANCHE CONDITIONNELLE 1	27 000 €	CONSEIL REGIONAL PACA (29%)	51 607 €
TRANCHE CONDITIONNELLE 2	86 650 €	AUTOFINANCEMENT	126 348 €
TOTAL HT	177 955 €		177 955 €

Le Bureau

Où l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble les pièces du dossier,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- de retenir le BE ELSA OLU Conseil pour la mission de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage muséographique et architecturale, et la mission de maîtrise d'œuvre scénographique et graphique pour le CIAP du Pays de la Provence Verte.
- De valider le plan de financement ci-dessus afin de solliciter sur ces bases la subvention du Conseil Régional PACA d'un montant de 51 607 € HT pour un budget de 177 955 € H.T au titre du CRET
- D'autoriser le Président à signer tous actes à intervenir correspondant à cette opération.

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits

Le Président du Syndicat Mixte

Bernard VAILLOT

Maire de Camps la Source